Ami du Clergé du 1er juin 1950

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

L'Année Sainte 1950. — Ses grandes intentions : XI. Ceux qui souffrent, ceux qui sont dans le besoin, 161. — XII. Un de ses bienfaits : l'amnistie, 162.
Pour une Première Messe. — La mission du Prêtre, 164.
Brèves conférences sur l'Histoire de l'Eglise. — XCII. Les derniers papes du Moyen Age, 167.

L'ANNEE SAINTE 1950

Ses grandes intentions

XI

CEUX QUI SOUFFRENT, CEUX QUI SONT DANS LE BESOIN

La sanctification des âmes, la fidélité au Christ et à l'Eglise, la défense des droits de l'Eglise, la conversion des païens et des égarés, la paix à notre temps, la réconciliation sociale, l'instauration d'un ordre social dans la justice et dans la charité, telles sont, avons-nous vu, les grandes intentions recommandées à nos prières et à nos sacrifices de l'Année Sainte par S. S. Pie XII.

Pourtant, dans cette énumération, le Pape n'a pas épuisé toutes les préoccupations et tous les soucis de son cœur. Il sait combien d'autres souffrances du corps ou de l'âme mettent à l'épreuve tant de ses enfants. Et il nous demande de penser aussi à ces souffrances.

« Enfin qu'un jour la paix tant désirée revienne dans les âmes, dans les foyers domestiques, au sein de chaque nation ; dans la communauté universelle des peuples ; que ceux « qui souffrent persécution à cause de la justice » (Mat., v, 10) possèdent cette force invincible, qui, dès les origines, par le sang des martyrs a fait la beauté de l'Eglise ;

que les expatriés, les prisonniers, ceux qui ont été déportés loin de leurs propres maisons, puissent regagner au plus vite leur très douce patrie ;

que ceux qu'oppressent la douleur et le chagrin soient réconfortés par la consolation céleste, que la fière et vigoureuse jeunesse resplendisse de pureté et de vertu chrétienne, guidée et encouragée par l'exemple de l'âge mûr et de la vieillesse ; que tous enfin jouissent de cette grâce céleste, gage de la béatitude à obtenir dans les cieux. »

A l'exemple et à l'invitation du Pape, n'oublions donc pas ceux *qui souffrent* et *ceux qui sont dans le besoin*.

I. — *Ceux qui souffrent*

Le Pape recommande spécialement les infirmes, les orphelins, les réfugiés, les déportés et les prisonniers.

L'infirme et le malade ont toujours eu la compassion active de l'Eglise. Ils sont pour elle « nos Seigneurs les malades ». C'est elle qui a élevé les premiers hôpitaux, fondé les congrégations infirmières, inspiré à ses fidèles la compassion et le dévouement à ces grands éprouvés de la vie.

Pour les peuples païens ils étaient bouches inutiles et gens encombrants et dont cette société pouvait se défaire. Nous n'avons pas à remonter à l'antiquité pour connaître ces mœurs païennes. Nous avons vu ce qu'on faisait des prisonniers que leur santé rendait incapables d'un travail utile.

Pour l'Eglise, ce qui l'incline vers ces souffrants, c'est l'exemple de son Maître qui guérissait les malades. C'est aussi que quelque soit la misère du corps, une âme immortelle l'habite qui a été rachetée au prix du sang de notre Sauveur. C'est qu'ils portent davantage l'image de ce Sauveur parce qu'ils sont comme lui crucifiés dans leur chair.

Aussi implorons-nous avec elle pour eux, certes la santé, mais aussi la résignation, que la grâce leur soit faite de comprendre le mystère de la souffrance qui porte avec elle la rédemption du monde.

La guerre a multiplié les infirmes, les orphelins : ceux-là qui seront privés du plus grand des réconforts, de l'amour maternel.

L'Eglise, initiatrice des hôpitaux, l'a été aussi des orphelinats. Encore aujourd'hui ils s'offrent comme les modèles de ces foyers « d'affectueuse tutelle » que le Saint-Père demande.

Et le Pape peut légitimement solliciter pour les orphelins notre charité, lui qui a tant fait pour eux. Je ne vous citerai qu'un chiffre : en 1949, fonctionnaient à la charge du Souverain Pontife, sur le littoral de la Méditerranée ou de l'Adriatique, environ 4.000 colonies de vacances pour près d'un million d'enfants.

Autres grands éprouvés d'aujourd'hui : les réfugiés, les déportés, les prisonniers. Certains, peut-être, s'imaginent que ces détresses appartiennent au passé. Et pourtant nous savons qu'il existe encore un univers concentrationnaire, que des réfugiés s'entassent par milliers dans des contrées où ils trouveront ans doute plus de paix mais pas de toits pour les abriter.

Situation inhumaine qui se prolonge à une époque et dans un continent qui s'estime à l'apogée de la civilisation et qui n'a ni le courage ni la force de faire respecter les droits les plus sacrés de l'homme. A ce seul titre le sort de ces parias devrait émouvoir notre cœur. Mais pour nous catholiques, quel motif de plus de prier pour eux, que la pensée que se trouve gravement compromise la cause de leur salut éternel pour lequel Notre-Seigneur est mort.

Soyons attentifs au sens de cette Année Sainte, l'année de « Celui qui est venu soulager toute douleur », et nous ne serons pas insensibles à tous ces malheurs.

II. — *Ceux qui sont dans le besoin*

Il n'est pas de détresse que celle des corps. Les nécessités actuelles des âmes se ratta-

chent presque toutes à une même cause : la crise de la famille. « Peu de nécessités sont aussi urgentes aujourd'hui, disait le Pape, que l'obligation de renforcer la famille chrétienne. La famille constitue l'arc fondamental sur lequel s'appuie l'édifice de la création. Si l'on veut sauver l'existence même de l'humanité et faire en sorte que le fruit de la Rédemption ne périsse en elle, il faut purifier cette source naturelle de la vie »[1].

Aussi, pour chacun des membres de la famille, le Pape demande nos prières : pour les jeunes gens, les jeunes filles, le père, la mère.

Pour les *jeunes gens* la force de la foi. Dès leur entrée dans la vie consciente et personnelle, trop souvent leur travail les jette dans un milieu de matérialisme. Et cela juste à un moment où l'éveil des passions peut précipiter la crise de la foi.

Leur chute serait inévitable humainement s'ils n'avaient une foi forte, profondément enracinée, assise sur des convictions solides et éclairées. Qu'ils soient forts dans la foi, *fortes in fide,* selon l'expression de S. Pierre. C'est l'œuvre d'une éducation chrétienne et d'une instruction religieuse soignées, mais aussi l'œuvre de la grâce de Dieu, qui s'obtient par la prière.

Pour les *jeunes filles* la pureté. La jeune fille d'aujourd'hui n'est plus la plante de serre chaude d'hier. L'obligation du travail pour tous, sous une forme ou sous une autre, le mouvement féministe qui, en s'accentuant, accentue aussi l'émancipation de la femme et de la jeune fille, le coudoiement dans les universités, les bureaux, les ateliers de jeunes gens appelés aux mêmes carrières, toutes ces circonstances, quel que soit le jugement qu'on porte sur elles, mettent davantave en péril la pureté de la jeune fille, cette pureté qui est pourtant sa grâce et sa réserve de dévouement pour l'avenir.

Aussi a-t-elle besoin de ne pas perdre conscience de sa véritable force ; qu'elle la protège de prudence et de maîtrise d'elle-même, qu'elle se renouvelle aux sources de la pureté que sont la prière et les sacrements. Comme la Vierge, son modèle et sa protectrice, elle doit être plus que jamais le lis parmi les épines, *lilium inter spinas.* Et notre prière doit se joindre à la sienne pour que les épines ne déchirent pas sa robe de blancheur.

Pour le *père de famille* la prospérité et la sainteté du foyer. Elles se prêtent un mutuel appui. Il faut des moyens matériels mais aussi le respect de la loi morale pour un foyer fécond.

La législation familiale a eu une influence heureuse sur la prospérité de la famille. Mais le sens de l'indissolubilité du mariage s'est énervé sous l'influence d'une autre législation, celle du divorce. Prospérité et sainteté du foyer s'en trouvent compromises et cela aussi demande notre prière.

[1] Radiomessage au Congrès eucharistique de Colombie.

Pour les *mères* l'accomplissement de leur mission éducatrice. Par le fait des conditions de vie, cette mission, pourtant capitale et essentielle, se voit souvent reléguée au second plan et parfois même désertée. Pourtant il y va de l'avenir de la famille et du bonheur maternel. L'influence de la mère laisse dans l'âme de l'enfant des impressions qui ne s'effacent plus et qui, après les ruines mêmes, demeurent comme assises de la reconstruction possible.

Ce sont toutes ces vertus qui conditionnent la restauration du foyer. Et nous avons à prier pour qu'elles ne périssent pas, qu'elles demeurent, qu'elles s'accroissent. C'est Dieu qui a créé la famille : c'est par lui qu'elle se refera, comme par lui qu'elle fut faite.

* *

Je l'ai déjà fait remarquer. On ne peut s'empêcher de rapprocher ces grandes rogations auxquelles le Pape nous convie, des solennelles prières du Vendredi Saint. En définitive, ce sont les mêmes intentions générales et particulières qui nous sont recommandées par l'Eglise :

« Dieu tout-puissant et éternel, consolation des affligés et force de ceux qui souffrent, faites que les prières de ceux qui crient dans quelque tribulation, parviennent jusqu'à vous, afin que tous, dans leurs nécessités, puissent se réjouir des secours de votre miséricorde. »

Et souvenons-nous du proverbe : « Qui travaille prie ». Qui travaille prie, s'il travaille dans la grâce de Dieu, s'il offre à Dieu son labeur, s'il en accepte avec patience les lassitudes et les peines. C'est une bonne manière de mettre en pratique la recommandation du Maître : il faut toujours prier.

Ne voyez-vous pas quelle émouvante supplication élèverait vers Dieu cette prière ininterrompue et unanime de l'Eglise. Non, son cœur ne pourrait y rester insensible. Nous obtiendrions sûrement de sa bonté et de sa pitié que soient exaucées ces demandes de son représentant sur la terre.

Encore faut-il que ces recommandations du Pape ne restent pas lettre morte, qu'elles trouvent un écho dans nos cœurs, qu'elles suscitent dans le monde une véritable croisade de prière. Regardez autour de vous, regardez en vous : à la date où nous sommes de l'Année Sainte avons-nous eu assez la préoccupation de nous y associer et d'en vivre ?

XII

UN DE SES BIENFAITS : L'AMMNISTIE

Dans tous les documents relatifs à l'Année Sainte, le Saint-Père a toujours souligné le caractère avant tout religieux de ses intentions : « Nous élevons vers le Seigneur nos prières suppliantes pour qu'il veuille bien... nous accorder ces grâces célestes qui sont le soutien et l'encouragement de tous pour conformer leur vie et leurs mœurs aux enseignements de l'Eglise et aux vertus chrétiennes,

parce que c'est là *le but primordial* de l'Année Sainte que Nous avons proclamée » (12-12-49).

Mais son retentissement doit s'étendre sur le plan temporel : ainsi pacification sociale et pacification internationale.

Un autre de ses espoirs, que sa prière demande, c'est que l'Année Sainte, année de pardon, soit aussi une année de large amnistie de la part des gouvernements. « L'Année Sainte devrait être une année d'amnistie. J'invite les chrétiens, dans les pays où le sectarisme des partis est le seul obstacle à une amélioration de la situation actuelle à exercer leur action. Acceptez les responsabilités que vos concitoyens voudraient vous confier et entrez dans ces élites d'hommes que le Pape voudrait voir se former » (card. Tisserant, dans *la Croix*, 12-10-49).

Et là encore à côté de l'action de ceux qui peuvent, par la fonction publique qu'ils exercent, jouer un rôle actif, il y a place pour la prière de tous.

Pour vous stimuler à cette prière, ou mieux pour que cette amnistie prenne rang dans les intentions de nos prières et de nos pénitences, rappelons *la tradition séculaire, l'esprit de l'Année Sainte, l'exemple des pays chrétiens.* Cela élargira nos horizons. Et nous serons encouragés dans les saints labeurs de ce jubilé par la perspective de l'avenir de concorde, de pacification, de véritable liberté que cette année peut apporter au monde et en particulier à la France, si nous sommes résolus à en utiliser toute la valeur.

I. — *Tradition séculaire*

Sous une forme ou sous une autre, à travers tous les siècles de l'histoire, la parole de Notre-Seigneur : « J'étais en prison et vous m'avez visité », a suscité d'émouvantes initiatives en faveur des prisonniers. Qu'on se rappelle le culte voué à Ste Honorine, à Ste Madeleine, à Ste Catherine en leur faveur ; les Ordres religieux institués pour leur soulagement : les Trinitaires, l'Ordre de Notre-Dame de la Merci, les religieuses de Marie-Joseph ; le dévouement à leur sort des Congrégations Mariales et des Conférences de S. Vincent de Paul. Bien plus, ces prisonniers bénéficièrent longtemps des grâces même de la liturgie et des fêtes de l'Eglise : il s'étendait aussi à eux, et non seulement aux détenus de la justice divine, l' « *attolite portas :* ouvrez les portes de la justice. »

A Paris, par exemple — et nous savons qu'il en était également aussi à l'église abbatiale de St-Chéron de Chartres et dans toutes les grandes églises de la chrétienté — le dimanche des Rameaux, de bon matin, dès 8 heures, se faisait à Sainte-Geneviève le rendez-vous des châsses de toutes les églises. Après le sermon, on les portait en procession, au chant de l'Hosannah, à Notre-Dame de la Cité qui figurait la cité de Jérusalem où le Christ rentra triomphalement. Les reliques de S. Marcel et de Ste Geneviève fermaient le cortège. Arrivée à la porte du Petit Chatelet — de la prison — par laquelle il fallait pourtant passer pour entrer dans la cité, la procession s'arrêtait devant la porte fermée. Alors l'un des chantres de Notre-Dame et quatre enfants de la maîtrise échangeaient les strophes toujours si émouvantes : *Gloria, laus et honor tibi sit, rex Christe redemptor...* Après quoi la porte s'ouvrait et la procession gagnait la cathédrale. Mais au passage, le haut dignitaire qui présidait délivrait un prisonnier qui le suivait jusqu'au chœur de l'Eglise métropolitaine [2].

Si le jour des Rameaux était l'occasion de la libération de prisonniers, comment une année entière, anniversaire jubilaire de l'avènement du Christ, n'appellerait-elle pas des grâces amnistiantes pour les prisonniers, pour ceux que la justice peut relâcher sans dommage pour la société ?

II. — *L'esprit de l'Année Sainte*

L'Année Sainte, c'est l'anniversaire solennel de l'avènement du Christ. Or pourquoi est-il venu ? Ecoutez-le, dans la synagogue de Nazareth. Il venait de lire cette prophétie d'Isaïe :

> « L'esprit du Seigneur est sur moi. Il m'a envoyé porter la bonne Nouvelle aux pauvres, annoncer aux captifs la délivrance et aux aveugles le retour à la vue, rendre la liberté aux opprimés. Il m'a envoyé proclamer une année de grâce du Seigneur »... et il ajoutait : « Aujourd'hui s'accomplit ce passage de l'Ecriture que vous venez d'entendre » (Luc, IV, 16, 21).

« Annoncer aux captifs la délivrance, rendre la liberté aux opprimés ». Sans doute le prophète et N.-S. veulent-ils parler d'abord de libération spirituelle. Mais celle-ci ne demandera-t-elle pas bien souvent la levée d'écrou d'hommes révoltés ?

L'Année Sainte, c'est le jubilé « à l'imitation du jubilé des Juifs », écrivait Clément VI. Ce jubilé judaïque était mesure de grâce et de libération : dettes éteintes, esclaves libérés, prisonniers élargis. La loi disait :

> « Tu sanctifieras la cinquantième année, tu annonceras la rémission à tous les habitants du pays, parce que c'est l'année du jubilé. Chacun rentrera en ses possessions, chacun reviendra dans son foyer, parce que la cinquantième année est l'année du Jubilé » (XXV, 8, 13).

La loi nouvelle est venue perfectionner la loi ancienne.

L'Année Sainte, c'est l'indulgence plénière jubilaire, l'amnistie spirituelle, la grâce totale de la peine temporelle due aux péchés.

Evidemment nous sommes là dans l'ordre surnaturel. La rémission qui nous est donnée est celle des peines autrement lourdes de nos fautes, par les mérites de Jésus, de la Vierge et des bienheureux en vertu de la communion des saints. Mais l'amnistie spirituelle n'exclut pas l'autre. Elle y invite. Et d'une façon plus pressante encore en nos pays bouleversés par la guerre et désorientés par les douloureux cas de conscience qu'elle a posés.

III. — *L'exemple des pays chrétiens*

Ainsi l'ont compris plusieurs Etats chrétiens. On a annoncé déjà une large amnistie en Italie, en Irlande, en Sarre, à Malte, au Brésil. Il faut espérer que d'autres pays prendront des mesures analogues, et spécialement la France, Fille aînée de l'Eglise.

Particulièrement instructif est le geste du Brésil qui a ouvert la voie du pardon. Il s'inspire du plus pur esprit chrétien.

Dans une assemblée solennelle, le Ministre de la justice avait annoncé cette mesure de clémence dans un discours significatif :

« Nation catholique, fille de la Sainte-Croix, le peuple brésilien ne pouvait manquer de fournir sa contribution à l'Année Sainte. En cela l'appui du gouvernement ne saurait manquer au peuple, car le gouvernement ne peut pas se séparer du peuple sans le trahir et sans se trahir lui-même. Le gouvernement du Brésil est fidèle au peuple, aux traditions nationales et aux devoirs envers Dieu. Aussi bien s'associera-t-il aux commémorations de cette Année de grâce, de pardon des fautes. J'ai le plaisir de vous annoncer que, inspiré par ces nobles sentiments, le Président de la République pense accorder un indult à ceux qui se trouvent en condition de se rendre utiles à la société : de cette manière il ouvre la possibilité de revenir sur le bon chemin à tous ceux qui le désirent sincèrement. »

L'ordonnance du Président de la République, signée le 7 septembre 1949, anniversaire de l'indépendance du Brésil, n'est pas moins éloquente :

« Considérant, dit-elle, que l'année 1950 est consacrée par tous les peuples chrétiens à la célébration du Jubilé de l'Année Sainte ;
Considérant que durant ce temps, selon une tradition de date immémoriale, on pardonne les fautes et on offre de nouvelles possibilités à ceux qui désirent rentrer dans la vie sociale ;
Considérant que cet acte, inspiré par un profond sentiment chrétien, a un écho dans le peuple brésilien, toujours enclin à la clémence... »

Suivent les modalités de l'amnistie.

* *

Pour que cet exemple soit suivi, il reste aux chrétiens à prier et à agir.

A prier, comme fait l'Eglise le Vendredi Saint : « Prions... Dieu le Père tout-puissant, qu'il purifie le monde, dissipe les maladies, chasse la famine, *ouvre les prisons, rompe les chaînes,* accorde aux voyageurs le retour, aux malades la santé, aux navigateurs le port du salut. »

A agir, chacun dans sa sphère, comme le demandent nos évêques.

Amnistie n'exclut pas discernement : il s'agit de promouvoir, non de troubler l'ordre public. Mais il faut se souvenir qu'il y a encore, dans le monde, des milliers d'hommes qui sont dans les geôles, simplement parce qu'ils en sont pas d'accord avec des chefs politiques ; et nous souvenir que N.-S. qui a connu les duretés et les tourments de la prison, s'est identifié à toute misère, même à celle-là : « J'étais prisonnier et vous m'avez visité. »

Et peut-être aussi avons-nous besoin de nous souvenir d'autre chose. *L'Osservatore Romano* concluait ainsi un article : « En ce saint Jubilé qui nous rappelle nos misères et les miséricordes de Dieu, nous penserons plus facilement que le triste sort échu à nombre de ces prisonniers eût été probablement le nôtre dans les mêmes circonstances... »

Aussi, par nos prières et nos sacrifices, faisons en sorte que soit entendu l'appel du Saint-Père :

« ...Nous supplions de nouveau les autorités suprêmes des états, spécialement des états chrétiens, au nom de Jésus-Christ lui-même, qui en donna le premier exemple en s'immolant pour ceux qui le tuaient, de bien vouloir exercer généreusement leur droit de grâce, en faisant passer à l'effet, en l'occasion si solennelle et si propice de l'Année Sainte, ces tempéraments de la justice punitive, qui sont prévus par les lois de tout pays civilisé.

La religion et la piété qui, comme nous l'espérons, inspireront ces actes de bienveillance, loin d'énerver la force des lois ou d'en amoindrir le respect dans les citoyens seront, au contraire, une solide raison pour les bénéficiaires avec le retour à la liberté désirée ou avec l'abréviation de la peine, de se relever moralement et, si le cas le comporte, de réparer le passé par un sincère et durable repentir sous le signe de la foi.

Nous-même, et avec nous tant de cœurs de parents affligés, demandons ce réconfort, parce que la joie des fils est le bonheur du Père... » *(Radiomessage,* Noël, 1949).

Prions et agissons pour que le Christ étende son règne : règne de justice, sans doute, mais aussi règne d'amour et de paix.

POUR UNE PREMIERE MESSE

LA MISSION DU PRÊTRE

Mon cher ami,
Mes bien chers frères,

C'est une précieuse et enviable faveur, pour une paroisse qui célèbre sa fête annuelle des Vocations, de voir à l'autel paroissial un tout jeune prêtre, qui, il y a quinze jours à peine, recevait la consécration sacerdotale.

Il connait, ce nouveau ministre du Christ, les joies et les responsabilités qui l'attendent... Aussi n'est-ce point à lui que ces paroles sont spécialement destinées. Il me permettra de songer plutôt, dans un but d'instruction charitable, à ceux qui l'entourent aujourd'hui, et de leur dire, avec une ardeur et une foi empruntées à son jeune sacerdoce qu'elle est la « mission du prêtre ».

Qu'est-ce donc qu'un prêtre ? Vous connaissez peut-être cette définition audacieuse d'un Père de l'Eglise, qui fait trembler toute leur vie ceux qui les méditent : « Sacerdos alter Christus ». « Le prêtre est un autre Christ », c'est la doublure du Christ, c.-à-d. qu'il doit jouer, aux yeux des hommes, le rôle même du Christ. — Faut-il tendre si haut ? Eh bien ! oui, le prêtre doit sans cesse tendre vers le Christ. Si Notre-Seigneur a dit à ses apôtres, au soir de l'institution de la Sainte Eucharistie : « Faites ceci en mémoire de moi », il ne prétend pas seulement livrer au sacrificateur qu'est le prêtre des pouvoirs plus étendus qu'à aucun homme, de quelque dignité humaine qu'il soit couronné ; il entend encore que le prêtre, choisi

par lui pour l'accomplissement de ce ministère où le ciel et la terre à la fois sont intéressés, accomplisse sa tâche immense avec les sentiments d'adoration, d'abnégation et d'amour inépuisable qui faisaient battre son cœur divin.

Et c'est pourquoi, en absolue vérité, la mission du prêtre consistera essentiellement en trois choses : prier comme le Christ, — souffrir comme le Christ, — aimer comme le Christ.

I. — *Le prêtre, homme de Dieu, doit prier comme le Christ*

L'homme qui a tout reçu de Dieu, richesses de son intelligence et de son cœur, énergies de son corps, oublie malheureusement de rendre à son Créateur un hommage, qui est dette de justice et d'amour. Bien souvent, il lui refuse un tel hommage, et, s'il conserve au plus profond de lui-même une croyance, plus habillée d'ailleurs de sentiment que de raison, il n'ose pas manifester en public, par le spectacle d'une vie dignement et courageusement chrétienne, l'affection de son cœur de fils et l'hommage dû à son Maître.

Mais Dieu prend en pitié une telle faiblesse ; il l'a prévue de toute éternité, et à côté de la faiblesse il a placé le remède. Puisque l'homme insouciant s'égare dans sa voie, Dieu se choisira des hommes à lui, des cœurs dont il sera l'affection essentielle, des chevaliers de sa gloire et de son amour.

Devant l'autel où réside sa majesté sainte, il désigne des « hommes de faction » qui représenteront l'humanité. Et le prêtre est cet homme, choisi par Dieu, dont la mission principale sera de tenir la place de ses frères.

Son costume sévère le sépare déjà d'eux ; ses pensées prennent une direction souvent opposée à la leur ; sa vie elle-même, ancrée sur la terre, ne demeure pas pour cela attachée à des buts passagers et décevants : elle fuse vers le ciel, et le rêve de tout prêtre serait que ceux que Dieu lui confie, spectateurs de cette vie consacrée à son Dieu, fussent entraînés à sa suite, en multitude.

Le prêtre d'ailleurs est tout autre chose qu'un factionnaire immobile : chargé sur terre des intérêts de Dieu, il est, à la fois, l'homme de son Maître et de ceux qu'il représente auprès de lui. « Le prêtre doit parler aux hommes, le prêtre doit parler à Dieu ; à Dieu il parlera des hommes, aux hommes il parlera de Dieu. » Ainsi sera-t-il l' « agent de liaison » entre l'homme et Dieu, entre le Père et les enfants, tout comme le Christ fut ici-bas le Messie, l'Envoyé du Très-Haut.

Aux « négligents » il rappellera les droits du grand Oublié qui est Dieu, et les comptes que chacun devra rendre à l'heure inévitable du règlement éternel.

Aux « chrétiens trop honoraires », il redira sans cesse que la vie chrétienne, apprentissage de la vie céleste est autre chose que l'accomplissement de quelques formalités rituelles, et que la vraie pratique religieuse, intelligemment comprise, n'a d'autre but que de nourrir l'âme, de la mettre en valeur, de lui faire rendre, comme à la plus féconde des moissons, cent pour un, en un mot de l'armer pour le ciel.

Aux « fervents » le prêtre ouvrira le trésor sans fond des largesses divines. Ce trésor de famille, qu'on lui a confié et qu'il conserve jalousement, il le partagera fraternellement avec tous ceux qui lui en demanderont leur part. Il éveillera les intelligences à la lumière de Dieu, il excitera les cœurs au spectacle enthousiasmant de son « trop grand amour » ; et, malgré sa faiblesse qu'il mesure et déplore mieux que tout autre et la pauvreté de ses actes humains, il parlera de Dieu.

Mais aussi à Dieu il parlera des hommes, ses frères, dont il a pesé les déficiences et les besoins innombrables. Il se fera leur avocat, sachant par lui-même le fardeau de la faute originelle. Pour lui il ne demandera rien d'autre qu'un sens plus avisé de sa mission, un zèle plus vibrant pour Celui dont il est ici-bas l'humble agent de liaison.

Mais sa mission humano-divine prend tout son sens, lorsque le prêtre sera à l'autel et qu'il élèvera entre le ciel irrité et la terre coupable, la victime éternellement vivante dans sa gloire céleste, l'hostie de propitiation, N.-S. Jésus-Christ.

Homme de faction, agent de liaison, surtout sacrificateur, voilà comment le prêtre continue sur terre la mission orante du Christ. Et c'est celle-là qui passe avant toutes les autres. Même si un prêtre ne dit que sa messe dans une église déserte, moins glaciale encore que son cœur qui la désirerait débordante de chrétiens avertis ; même si des infirmités ou l'âge paralysent toute son activité physique et ne lui permettent que ce rôle apparemment obscur et incompris d'intercesseur, l'homme qui est appelé à jouer un tel rôle pèse plus dans les conseils divins et la marche de l'humanité que les chefs d'Etat les plus célèbres, les conquérants les plus illustres, les génies les plus bienfaisants. Par lui le bras de Dieu s'arrête suspendu ou retombe sans force pour sévir ; par lui Dieu rentre dans les âmes et ses droits de maître sont respectés. Par lui le règne de Dieu se répand sur la terre, parce qu'il continue et continuera jusqu'à la fin des temps la tâche de Celui qui est venu nous apprendre qu'il fallait lever les yeux vers le ciel et dire « Notre Père, qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive. »

II. — *Le prêtre, homme de la croix, doit souffrir comme le Christ*

Comme il doit faire de la vie de son Maître la règle intangible de sa propre vie, il s'attachera à en méditer les moindres détails.

C'est dans l' « Imitation » qu'il lira ces mots : « Toute la vie du Christ fut une croix et un martyre ». Le prêtre alors se redira que, s'il veut vraiment remplir sa mission de continuateur de Jésus, il devra, lui aussi, souffrir comme son Maître, parce que si le Christ a prié pour l'humanité, il a aussi souffert pour elle, et que c'est par le sang, ou par les larmes qu'on a appelées le sang du cœur, que s'opère la rédemption du monde.

La souffrance, elle se présentera à lui sous de multiples aspects. Il n'aura pas à son service les richesses matérielles et les ressources de ce monde qui passeront par ses mains n'y demeureront pas longtemps. Mais ni la pauvreté plus ou moins dorée qui l'attend souvent, ni même la solitude de son cœur d'homme, que certains jugent intolérable, parce qu'ils ignorent la divine compensation que Jésus lui-même y apporte, ne sont des souffrances de nature à le faire trembler. Il en est d'autres plus cachées, plus cuisantes aussi, qui l'atteindront au plus profond de son âme sacerdotale, et ce sont celles-là qui déchireront son cœur, comme elles ont meurtri le divin cœur du Maître.

Il souffrira d'abord de l' « indifférence » qui s'attache à lui et à sa mission. Oh ! sans doute, se tenant à l'écart de tout ce qui divise les hommes, jouira-t-il d'une très large sympathie : on le respectera. Mais on s'en tiendra là trop fréquemment. De cela un prêtre ne se contente jamais : il sait qu'il est porteur de richesses inépuisables, qu'il tient en ses mains le secret de la paix des cœurs et les moyens infaillibles de s'assurer le bonheur du ciel. Mais à ce trésor, combien vien-

nent et viendront puiser ? Dans le calme de son presbytère, penché sur son livre d'âmes, il énumère avec un soin jaloux ceux et celles qui sont les membres actifs de la grande famille chrétienne et paroissiale, la sienne... Il compte aussi les autres, et s'attarde parfois longuement devant des noms d'amis très chers, arrêtés dans leur marche vers Dieu par des obstacles imaginaires ou si faciles à bousculer : orgueil, sensualité, respect humain : il se rend compte que son action, qu'il voudrait illimitée comme l'amour de Dieu, s'arrête en fait à la barrière de l'orgueil humain.

A ses efforts pour former, grouper, entraîner ses paroissiens, quelle faible proportion répondra ! combien peu même se rendront compte de cette action surnaturelle dont ils sont le terme unique. Jamais, ou peu s'en faut, on ne les verra entrer à l'église pour prier et se recueilllir, fût-ce à l'occasion de la mort foudroyante d'un ami, pour s'aréer l'âme et mélanger quelques gouttes de divin au flot humain qui déferle et les emporte. La religion ? mais pour un certain nombre elle est pratiquement une chose morte ou en tout cas inexistante. Devant l'indifférence pratique de ces âmes dont il porte la responsabilité, le prêtre comprendra mieux à certaines heures la parole angoissée du Maître : « Misereor super turbam ; comme j'ai pitié de la foule ! »

Cette souffrance qui gît dans son cœur comme en un tombeau et qui ne devra jamais s'exprimer en paroles amères, le prêtre ne devra en faire confidence qu'à Notre-Seigneur lui-même dans sa prière. Il le fera d'autant plus volontiers qu'il ne constatera pas seulement de l'indifférence aux choses de Dieu, mais encore il sera parfois meurtri par l' « inutilité apparente de ses entreprises apostoliques ».

Avec une ardeur qui ne connaît ni la lassitude ni le découragement, il s'ingéniera à trouver et à garder le contact avec ses paroissiens, grâce aux moyens naturels et surnaturels qu'il mettra en œuvre. Et quand il aura de rares occasions d'avoir ses paroissiens réunis autour de lui, avec un cœur de prêtre, il leur parlera, tâchant de redonner vie surnaturelle à ces âmes dont beaucoup sont mortes ou tout au moins somnolentes. L'heure de la moisson sonnera pour lui, plus tôt que pour vous, m. f., au moment des Pâques : avec quelle anxiété il montera la garde dans son église, dans l'espoir que ses efforts seront couronnés de succès. Parfois le bon Dieu l'encouragera et lui enverra une de ces consolations qui mettent du soleil pour longtemps dans une âme sacerdotale. Mais souvent aussi il verra ses efforts stériles et son ministère infécond, du moins apparemment.

Alors il se tournera vers Jésus lui-même ; il rouvrira l'Evangile pour y lire que son Maître, qui pourtant était le plus fascinant des maîtres, n'a pas été compris des siens : sur les douze apôtres qu'il s'était choisi lui-même, un le trahit, un autre le renie, et tous, à l'heure de l'épreuve décisive pour leur fidélité, s'enfuirent. Il se sentira moins seul, et toute son angoisse, — fraternellement, — il la mêlera au fiel de l'Agonie, dans le calice de Jésus.

Serait-ce tout ? Ce serait mal connaître le démon qui joue avec les hommes et se joue d'eux. Si le ministère du prêtre est couronné de succès, si les âmes répondent généreusement à son appel, si l'œuvre de Satan est battue en brèche par son action apostolique, il peut être à peu près sûr que le démon ne se tiendra pas pour vaincu.

Devant une rafale qui charrie parfois de la boue, le prêtre sera tenté de se laisser aller au découragement, tout comme le laboureur qui voit son champ dévasté par un orage. Mais là encore, il se souviendra de sa mission, et qu'il doit souffrir comme le Christ : Jésus lui-même n'a-t-il pas été en butte à la calomnie et accusé par ses ennemis d'être un homme de bonne chère et un buveur ? « homo vorax et potator vini ? » Dans la prière et la paix inattaquable de son âme, comme son Maître, il attendra l'heure de la résurrection certaine.

III. — *Le prêtre, homme de l'Amour, doit aimer comme le Christ*

Prier comme le Christ, souffrir comme le Christ, enfin aimer comme le Christ.

« Dieu a tant aimé le monde, a dit l'Apôtre, qu'il lui a donné son Fils unique », et ce Fils unique, Notre-Seigneur, a tant aimé le monde qu'il a versé librement tout son sang pour le racheter. Dieu est bon par essence : il est avant tout le bon Dieu ; il est Amour. Et le prêtre qui prie pour les âmes, qui souffre pour elles, d'une souffrance porteuse de fruits de rédemption, le prêtre, à l'imitation du Christ, sera dans le monde chrétien l'homme de l'Amour divin, rendant tout simplement ce qu'il a reçu lui-même.

Il aimera les âmes plus que les corps ; les enfants souvent plus que les grandes personnes ; les malades plus que les bien-portants.

a) Les âmes plus que les corps. — Sans doute, il ne négligera pas les pauvres corps qui souffrent, s'efforçant, dans la mesure du possible, de procurer à ceux qui en ont besoin de l'air, des muscles, de la santé, sachant bien qu'un corps malade est un terrain plus facile pour le mal ; mais comme il lui sera pénible de constater, dans certains cas, que le culte du corps et les exercices du corps prennent une prééminence nuisible aux intérêts majeurs des âmes.

Son domaine de choix, ce seront les âmes.

Il les « instruit » en particulier ou en public dans la chaire, qu'on appelle si justement la chaire de vérité, au confessionnal, où il joue le rôle du plus actif des médecins, par le catéchisme qui fournit aux âmes une armature pour la vie, par la presse, périodiques, journaux ou bulletins paroissiaux, qui portent plus loin que les moyens d'action dont il dispose à l'église. Par tous ces instruments il vise avant tout à instruire les âmes qui se meurent d'ignorance religieuse.

Il les instruit, il les « préserve » contre leurs ignorances qui pourraient leur être si funestes, contre leurs faiblesses qu'il connaît si bien, contre les dangers que Satan multiplie, avec une patience et une habileté qu'on ne peut que qualifier de satanique, afin d'arracher des âmes à Dieu par des lectures, par les bals qui tuent la pudeur, par les fréquentations d'amis dépravés. Autant qu'il le peut, autant qu'on le laisse faire, le prêtre préserve les âmes.

Il les instruit, il les préserve, il les « poursuit ». « Le prêtre, a dit S. Vincent de Paul, est un homme qui ne se repose jamais », ce qui ne veut pas dire qu'il n'ait pas droit à un repos légitime, mais plutôt que son âme n'est jamais et ne peut jamais être satisfaite. Quand il a épuisé le travail dans un secteur, vite il s'attaque à un autre où on l'attend. Si les âmes ne viennent pas jusqu'à lui, c'est lui qui ira les trouver, pour leur porter la foi qui illumine et la vie de Dieu qui ressuscite. Cent fois, sans jamais se lasser, il recommence la même tâche.

b) Les enfants plus encore que les grandes personnes. — Jésus aimait tant les petits enfants : sans doute parce qu'ils étaient plus purs, plus ignorants et aussi plus exposés au mal multiforme. — — Ils sont plus « ignorants » : c'est une pâte

molle, qui garde plus fidèlement les empreintes reçues. Leur révélant de bonne heure la beauté et la bonté de Dieu, les amenant jusqu'à la table sainte, le prêtre ne peut-il pas espérer que l'ignorance de ces petits se transformera en connaissance très aimante ?

Ils sont plus « exposés » : leur volonté est faible et sujette à de si subites variations ; leur petite âme, si fragile, est environnée de tels dangers : le mal entre partout, par les yeux, par les oreilles, par tout l'être, par l'air même qu'on respire, tout chargé de sensualité. Et le prêtre, qui le sait bien, parce qu'il a contemplé ce spectacle atroce d'âmes d'enfants dévastées par le péché, craint de voir celles qui lui sont confiées si exposées, et les entoure de soins paternels.

Ils sont si « guettés » par le démon, parfois jusque dans leur propre famille... Au lieu de confirmer par la parole et par l'exemple l'action bienfaisante du prêtre, souvent on la sape par la base. Et même quand ce n'est pas ainsi, l'inertie coupable des parents en face de leurs devoirs de chrétiens est pour le prêtre une source de préoccupations sans cesse renouvelées.

Tous ces soins ne l'empêcheront pas du reste de réserver à tous ses paroissiens, indistinctement, une très large part de son activité apostolique : mais en vrai disciple de son Maître, il illustrera par sa vie la parole du divin Educateur : « Laissez venir à moi les petits enfants. »»

c) Les malades plus que les bien-portants. — Ceux-là, sans s'en douter, ne participent-ils pas dans une certaine mesure à la faiblesse des enfants ?

La maladie diminue leurs forces et paralyse leurs volontés. Ils sont savamment entretenus par leur entourage dans une erreur qui pourrait être néfaste pour les intérêts les plus graves de leur âme. — Qui donc va les éclairer doucement, les aider à mieux souffrr, à supporter chrétiennement leurs souffrances, à se préparer par une purification nécessaire à la visite de Dieu ? Qui donc va les préparer au grand passage, à la vie définitive ?Le prêtre, et lui à peu près seul. Heureux encore, lorsqu'on lui laisse accomplir ce ministère de miséricorde et qu'on ne l'arrête pas cruellement à l'entrée d'une chambre de malade où sa présence n'apporterait cependant que la paix et le sourire de Dieu.

Jésus aussi a consolé et guéri les malades.Le prêtre, lui, n'a rien d'un thaumaturge et ne fait pas de miracles ; mais son action doucement consolatrice n'est-elle pas souvent plus effective que tous les calmants, et parce qu'il ne parle pas et n'agit pas en son nom, mais au nom de Celui qui est le maître de la vie. Et voici que, par un retour inattendu, Dieu permet parfois que l'exemple des malades soit pour le prêtre un précieux réconfort et une leçon d'une énergie singulière.

Aimant ses âmes, les petits, les malades, et tous ceux qui ont besoin de son paternel ministère, il en sera aimé, et cet attachement de son troupeau sera pour son cœur une joie d'une douceur incomparable.

* *

Prier comme le Christ, souffrir et aimer comme lui, tel est le programme de la vie du prêtre. Tel est le vôtre, cher ami. Il vous semble peut-être que j'ai tracé un tableau sombre de la vie sacerdotale : n'est-elle donc qu'un poids ? ne comporte-t-elle que des responsabilités sans détente et sans bonheur ? Comme je mentirais si je vous laissais sous cette impression ! Le prêtre certes n'est qu'un homme sur la terre ; mais à certaines heures le voile qui cache le ciel se déchire, et le prêtre voit ! Il voit Dieu dans la foi ; mais il fait plus que le deviner dans le « face à face dans les ténèbres ». Ce sera parfois à l'autel dans la joie renouvelée de sa messe quotidienne ; ce sera aussi dans l'enthousiasme d'un beau repentir, lorsque par sa parole et par son action Dieu ressuscite une âme chère ; ce sera dans les yeux des enfants purs ou dans les regards purifiés des mourants.

Pour certains le prêtre est un homme malheureux : allons donc ! Le prêtre est un homme sacrifié : allons donc! Oui, le prêtre est un homme qui prie, souffre et aime comme son Maître, il le doit ; mais au plus fort de ses épreuves il conserve la paix du cœur, le seul bonheur humain qui n'ait pas un goût de cendre.

Soyez donc dans la mesure de vos forces un autre Christ, mon cher ami ; renouvelez en son nom le mystère des mystères, et priez instamment pour nous, afin que dans cette famille paroissiale si unie, il n'y ait bientôt, ici-bas, et plus tard, là-haut, qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur, notre bien-aimé et commun Maître, Notre-Seigneur Jésus-Christ.

BREVES CONFERENCES SUR L'HISTOIRE DE L'EGLISE

XCII

LES DERNIERS PAPES DU MOYEN AGE

(De Paul II à Léon X : 1464-1521)

Paul II (1464-1471). — Nous avons vu, à propos du péril musulman, les généreux efforts de Nicolas V, Calixte III et Pie II pour le conjurer. A son tour, Paul II, cardinal Barbo, vénitien, élu le 30 août 1464, âgé de 48 ans, neveu d'Eugène IV, prépara une nouvelle expédition.

De belle prestance, de manières distinguées, ami du luxe et du faste comme les riches marchands vénitiens ; par ailleurs, gai, spirituel, plein de charme et de distinction, c'était un grand seigneur qui montait sur le trône de S. Pierre. Paul II se mit aussitôt à l'œuvre. Il multiplia les démarches pour réunir l'argent et les hommes nécessaires pour une nouvelle expédition. Ce fut sans résultat. Les princes étaient trop préoccupés de leurs propres intérêts pour prendre à cœur ceux de la chrétienté. Déçu de ce côté, Paul II s'efforça d'obtenir de Louis XI (1461-1483), roi de France, l'exécution des promesses faites à son prédécesseur. Le rusé monarque les éluda sous prétexte qu'il ne s'était engagé qu'avec Pie II. Ce n'était pas très français ! De tous côtés c'étaient des récriminations contre les impôts à payer... et le pape fut presque le seul à faire de gros sacrifices pour envoyer des sommes d'argent aux Hongrois et au duc d'Albanie.

A Rome, Paul II avait des difficultés d'un autre genre. Elles lui venaient des « *Humanistes* » dont les tendances devenaient de plus en plus païennes et même révolutionnaires. L'un de leurs chefs, le plus en vue, Platina, fut arrêté et la dissolution de l'Académie romaine, rendez-vous de tous les mécontents et de tous les adversaires de la papauté, fut prononcée. Paul II ne survécut pas longtemps à cet acte de courage. Il mourut, frappé d'apoplexie, le 26 juillet 1471, à l'âge de 55 ans.

* *